



**VILLE
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 13 mars 2025**

Délibération n° DEL_2025_0015

L'an deux mille vingt cinq, le treize mars à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 07 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
20/03/2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Maryline BRUN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX à Madame Ginette VINCENT, Monsieur François CHATAING à Madame Brigitte BENAT, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Monsieur Roland LONJON

Absent(e) :

Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 21h44

Rédacteur : Laetitia CHENEVERT Bibliothèque

Objet : Bibliothèque municipale : acquisition de mobilier

Rapporteur : Michelle MICHEL

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique culturelle et en particulier du développement de la lecture publique, de l'accès à l'information et à la culture pour tous, la Ville et ses services souhaitent améliorer les parcours usagers de la bibliothèque, adapter les espaces de lecture et améliorer les services proposés sur place.

Pour cela, il est nécessaire de faire l'acquisition de nouveaux mobiliers. Les mobiliers actuels, étagères notamment, n'ont pas été remplacés depuis les années 90. Il s'agit ici de faire l'acquisition de mobiliers adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite, mais aussi de repenser les parcours afin d'améliorer l'expérience usager. Le choix des mobiliers et leur implantation permettront d'améliorer le confort et la capacité d'accueil dans certains espaces : étagères basses et mobiles, assises confortables, tables de travail, espaces de lecture adaptés aux différents types de publics, mise en place d'îlots thématiques...

Le coût de cette opération est estimé à 168 000 € TTC. Il sera réparti sur plusieurs exercices de 2026 à 2028. L'État, représenté par la DRAC, a inscrit dans le cadre du concours particulier "Bibliothèques" de la dotation générale de décentralisation, une aide pour l'équipement mobilier et matériel des structures. Ainsi, la Ville sollicite une aide financière de la part de la DRAC au taux maximal d'accompagnement. D'autres subventions pourront être sollicitées en complément auprès de différents financeurs afin d'atteindre le taux maximal de subventionnement (80 %).

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 03/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Animations Culturelles - Vie associative du 26/02/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le projet d'acquisition de nouveaux mobiliers de la Bibliothèque Municipale et le budget qui en est le corollaire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et d'autres financeurs (État, Département,....).

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13 mars 2025,
Le Secrétaire de séance,
BENAT Brigitte,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 13 mars
2025